

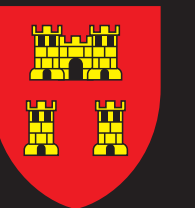
il est facile  
d'aimer ...

Rendez-vous | **comptes 2016**

  
**Jus**  
**sy**  
POUMON  
VERT DE  
LA REGION

# Jus sy

POUMON  
VERT DE  
LA REGION



# 05 scène I

- 04 Mot du Maire
- 08 Merci à Josef Meyer
- 09 Conseil exécutif
- 10 Conseil municipal
- 12 Activités du Conseil municipal

Rendez-vous | **comptes 2016**

# 13 scène II

- 14 Personnel Communal
- 15 Ecole et jardin d'enfants

# 16 scène III

- 16 Ça va faire du bruit

# 18 scène IV

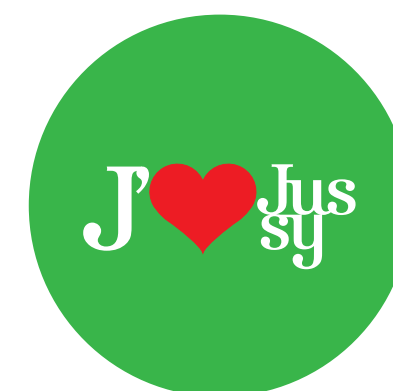
- 18 Carnet de campagne
- 20 Jeunes et moins jeunes
- 22 Une année à Jussy
- 26 Centre de Lullier

# 28 scène V

- 28 Associations locales
- 30 Eglises

# 32 scène VI

- 32 Le compte est bon ...
- 36 Une équipe qui va de l'avant !



# ma parole !

Jussy fin janvier 2016 : 1282 habitants, 24 chômeurs

*Etant exigeante avec moi-même,  
je le suis tout autant avec Jussy*



« Jussy s'impose comme une commune qui a su garder son âme, sans être figée comme une carte postale »



# 2016 marque une passation des pouvoirs en douceur

## Chères Jusserandes, Chers Jusserands,

**Il y a peu de temps, un de mes amis vivant au Canada est venu passer quelques jours à Jussy. Je n'oublierai jamais son cri du cœur lorsqu'il a appelé sa famille au téléphone :**

**« Vous ne vous rendez pas compte, nous sommes assis sur la terrasse et face à nous, entouré de vert, on voit le Mont-Blanc et les neiges éternelles. »**

### Comment ne pas partager cet enthousiasme ?

J'ai beau être établie ici depuis longtemps ce sentiment ne faiblit pas, Jussy me tient à cœur.

D'abord parce qu'entre Jussy et moi, c'est une affaire de longue date. J'y puise mes racines du côté de ma famille maternelle et j'y ai élevé mes enfants.

C'est donc tout naturellement que depuis quelques années, je me suis engagée au service de la Commune et de ses habitants. Et que - depuis cette année - après la démission surprise de Josef Meyer et une passation des pouvoirs en douceur, vous m'avez élue.

En tant que nouveau Maire, il me tient d'autant plus à cœur de ne jamais perdre de vue que nous vivons dans un lieu privilégié.

Vous trouverez dans ce rapport le compte-rendu de l'exercice 2016 mais également quelques pistes qui vous permettront d'appréhender de quelles manières la Commune veut s'ancrer dans la réalité 2017.

Les fonctions, le paysage, les gens, tout change avec la marche de la modernité. Il faut demeurer vigilant. Il n'est cependant pas question de tout figer, comme si nous vivions dans une carte postale.

Cependant grâce aux efforts et à l'engagement de mes prédécesseurs et de vous tous, Jussy s'impose comme une commune qui a su évoluer sans perdre son âme.

Au niveau cantonal, nous avons réussi à imposer notre statut de « Poumon vert ».

Un slogan qui n'est pas une suite de vains mots mais un véritable état d'esprit. Mon équipe et moi-même allons continuer dans ce sens et mettre en avant cette manière de vivre aussi bien pour les problèmes de décharges, de traversée du lac et de routes pénétrantes sur Genève.

Mes deux adjoints et moi-même qui collaborons dans un véritable esprit de synergie, avons la ferme intention de conserver les directions prises jusqu'à présent. Par nos engagements, nous entendons préserver ces visions afin de faire le maximum pour que tout fonctionne. Avec des actes et non des promesses.

Nous partageons également quelques utopies, carressons la faisabilité de quelques projets, comme des logements du style coopératif, mais nous demeurons avant tout pragmatiques.

Etant exigeante vis à vis de moi-même, je le suis tout autant avec Jussy.

En accédant à ce poste, je sais qu'il me revient de mettre en place, le nouveau plan comptable qui arrivera l'année prochaine.

Concernant le centime additionnel, j'ai envie que la Commune évolue mais pas au détriment des dépenses communales.

Etant redoutablement célèbre pour savoir faire tenir les budgets et ayant même gagné au passage « l'affectueux » surnom de tante Picsou, je puis vous assurer que je ferai tout pour que les comptes de la Commune soient et demeurent sains.

Recadrer les choses, aller dans l'efficacité, lancer des projets et les évaluer sur la durée, tout cela avec une vraie vision d'équipe telle est la ligne de conduite que nous nous sommes fixés ici à la Mairie.

Esprit d'équipe, efficacité, pragmatisme : en répartissant chaque dicastère en fonction des capacités de chacun. Mes adjoints et moi-même, nous donnons les moyens d'être particulièrement opérationnels dans nos domaines respectifs en conjuguant nos compétences. Vous bénéficiez ainsi non pas d'une unique Maire, mais d'une équipe de trois personnes totalement investies qui se complète pour être à votre écoute et représenter vos intérêts.

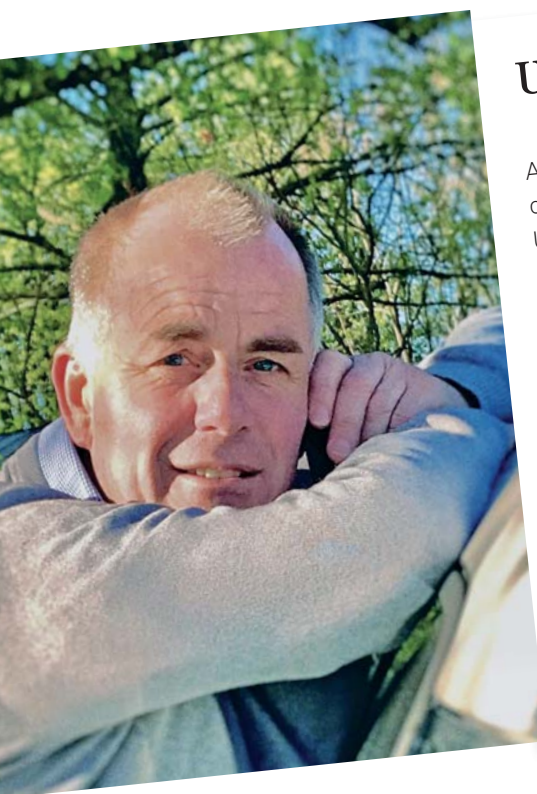
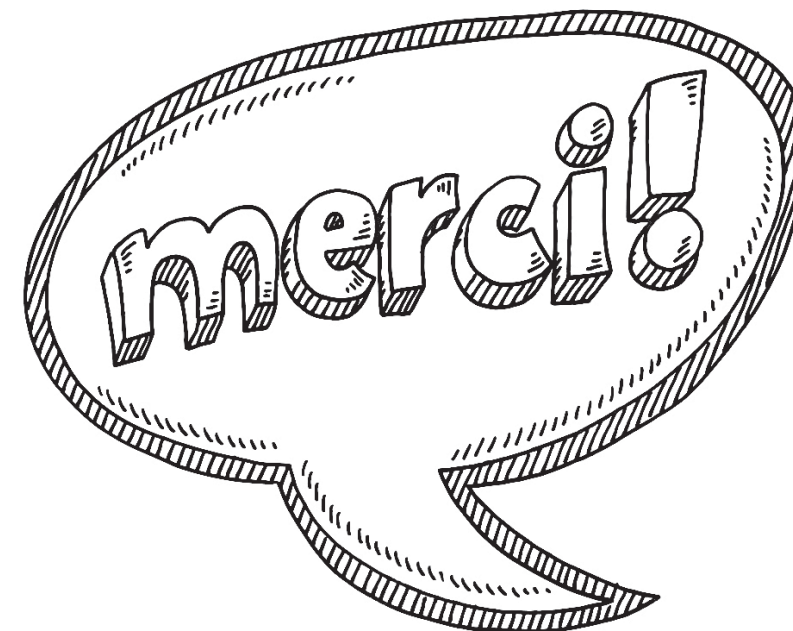
Les pieds fermement posés sur un sol vert, mais le regard définitivement tourné vers les neiges éternelles, voilà la vision que je défends pour notre village et notre belle Commune de Jussy.

Merci pour votre confiance.

**Vive Jussy, Vive la région !**

Anne-Françoise Morel

# nous sommes de bons conseils



## Un immense merci à Josef Meyer

Après 4 ans au Conseil Municipal et 13 ans au sein de l'Exécutif dont 5 années comme Maire, Josef Meyer a démissionné de ses fonctions au 31 Août 2016. Un choix difficile mais mûrement réfléchi. L'ampleur de la tâche conjugée à une fatigue importante l'ont incité à offrir un nouveau souffle à la Commune.

S'il fallait résumer en quelques mots l'esprit Josef Meyer ?

L'énergie, la ténacité et le profond amour pour les habitants de Jussy. Que ces qualités demeurent un exemple à suivre pour les équipes en place et à venir !

Au nom de toute l'équipe de la Mairie et des habitants nous le remercions chaleureusement pour son engagement, son professionnalisme et sa disponibilité.

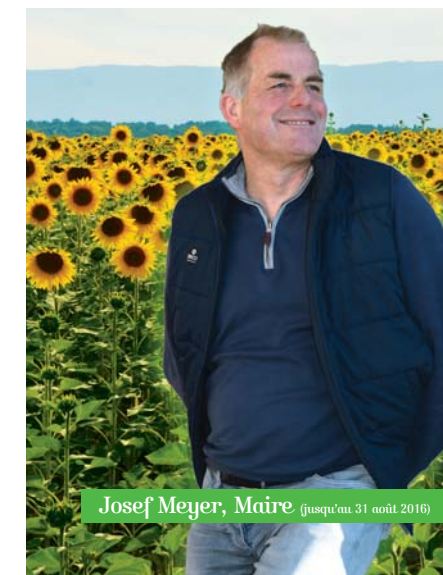
## On doit en parler !

## DES COMPETENCES COMPLEMENTAIRES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE

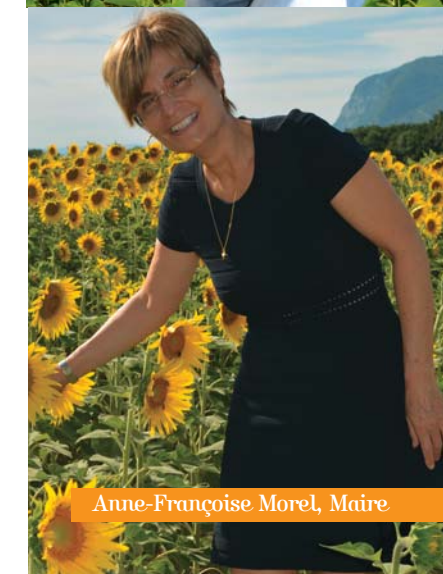
Administrer la Commune et soumettre le budget et les comptes annuels au Conseil municipal : telles sont les principales fonctions de l'Exécutif. Le Maire et ses adjoints sont élus tous les 5 ans. Le Maire délègue une partie de ses fonctions à ses adjoints.

Du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 décembre 2016, le Conseil d'Etat a nommé en qualité d'administrateurs provisoires Anne Françoise Morel, Denis Chenevard et Michel Pitteloud, ancien maire de Puplinge.

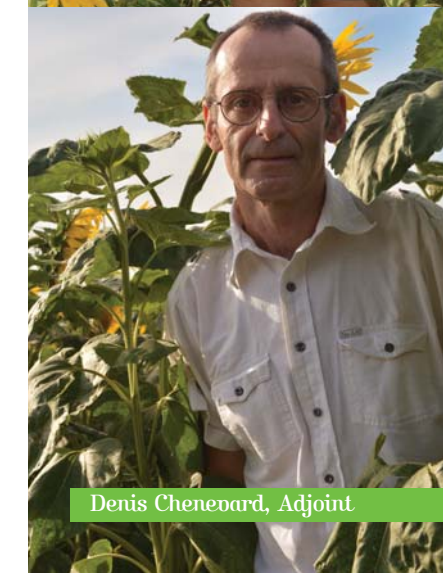
Un grand merci à Michel Pitteloud pour son aide au pied levé et son temps.



Josef Meyer, Maire (jusqu'au 31 août 2016)



Anne-Françoise Morel, Maire



Denis Chenevard, Adjoint

# nous n'avons pas le temps de nous ennuyer ...

A chaque Conseil Municipal, nous délibérons pour la bonne marche de la Commune.

Entre délibérations et votes de principes, focus sur les principales décisions 2016

## 07.03 délibérations

Transformation du premier étage de l'ancienne chapelle avec bouclage du crédit d'investissement de CHF 160'594.70.

Discussions autour de la recherche de sites de stockages pour des matériaux inertes et de mâchefer. Vote d'une résolution.

## 04.04 délibérations

Présentation des comptes communaux 2015 et de la Fondation du Logement.

## 09.05 délibérations

Adoptions des comptes communaux et des comptes de la Fondation du Logement

Election du bureau du Conseil

Présidence Philippe Othenin-Girard, Vice-Présidence Richard Mc Allister, Secrétaire hors Conseil René Beaud, pour la période 2016-2017.

## 06.06 délibérations

Présentation de travaux à réaliser par l'Etat de Genève pour des passages à petite faune et enfouissement des lignes électriques et téléphoniques par la Commune de Jussy.

## 05.09 délibérations

Transformation de l'appartement sis au rez-de-chaussée de la rte de Jussy 336 (Ancienne Chapelle) portant sur un montant de CHF 150'000.-

## 05.09 délibérations

Modification des statuts pour le Groupement intercommunal de la Petite Enfance pour les Communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge.

Emission d'un cautionnement simple en faveur de la BCGE pour la Fondation de la Commune de Jussy pour le logement.

Présentation d'une enquête auprès des propriétaires d'habitations sur l'étude portant sur la création éventuelle d'un chauffage à distance.

## 14.11 délibérations

Présentation et approbation du budget 2017.

Fixation du montant minimal de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017

## 05.12 délibérations

Résolution portant sur les plans de sites et des hameaux de Monniaz et Sionnet.

Vote d'un crédit complémentaire de CHF 8437.00.- concernant le parking communal sis à la route de Juvigny.

Vote d'une délibération portant sur des amortissements complémentaires à réaliser sur l'exercice comptable 2016.

Les procès-verbaux des séances du Conseil sont accessibles sur le site internet de la Mairie : [www.jussy.ch](http://www.jussy.ch) ou à disposition auprès du secrétariat.



## conseillers conseillères

Jus  
sy 12

Etre conseiller-ère c'est travailler dans l'intérêt général ! En tant qu'assemblée de repré le budget, les comptes annuels et les règlements. Nous votons des crédits pour des projets, Nous sommes l'assemblée communale qui représente les électrices et les électeurs de Nous nous investissons avec du coeur et un esprit pragmatique.

sentants-e-s, nous adoptons et présentons des motions. notre village.

## Questions aux Conseillers Municipaux

- Lesquelles de vos compétences professionnelles vous seroent dans votre mission de Conseiller Municipal ?
- Un bon Conseiller Municipal, c'est quoi pour vous ?
- Votre coin favori à Jussy ?

### Alain Magistra

- Mes capacités relationnelles, ma flexibilité et mon sens de l'organisation m'aident dans ma tâche de Conseiller Municipal
- Les qualités d'un bon Conseiller ? Avoir un bon sens de l'écoute et de la collégialité, de la disponibilité et un regard critique.
- Mon coin favori ? Le chemin des Communes, à la lisière des bois.

### Éric Grand

- Les nombreuses années passées comme entrepreneur et l'expérience acquise dans le domaine du bâtiment me permettent de mener à bien les projets qui me sont confiés.
- C'est l'union des différences et non la pensée unique qui font l'équilibre d'un groupe collégial
- J'affectionne le calme, l'accueil et le charme des centres de notre village et des hameaux qui permettent la liaison de notre communauté.

### Grégoire Stoky

- En tant qu'agriculteur, ma bonne connaissance de la campagne environnante m'aide dans ma tâche de Conseiller Municipal.
- Une bonne écoute, et l'esprit de conciliation doivent présider au Conseil Municipal
- J'aime bien les extrémités de la Commune : Sionnet pour y avoir grandi et Monniaz pour y vivre maintenant ! Deux très jolis coins

### Patricia Crousaz Pantet

- Savoir organiser et gérer des projets d'importance et de tout ordre, voilà ma manière de voir mon rôle de Conseillère.
- Etre Conseiller Municipal c'est être à l'écoute, aimer travailler en équipe e défendre ses idées.
- La perle de notre Commune ? Sionnet, l'un des formidables hameaux de Jussy présentant d'incroyables vues de campagne et proche des magnifiques marais.

Jus  
sy 13



## Questions aux Conseillers Municipaux

### Deborah Wegmuller

- Sans être une compétence professionnelle, je pense qu'il est bien d'avoir quelques personnes au Conseil qui travaillent sur la Commune et qui connaissent la vie de tous les jours dans le village !
- Il faut être capable de prendre position sur les différents sujets en cours et aussi savoir écouter les autres avis quand on est Conseiller Municipal.
- Mon coin favori à Jussy ? Un coin de vigne à Lullier avec vue sur le Mont Blanc....

### Camille Pinget

- Evoluant dans le domaine commercial, j'ai l'habitude d'être constamment en contact avec les gens ce qui m'a appris à être à l'écoute.
- Sincérité, motivation, optimisme, patience, tels sont les qualités que devraient avoir tout Conseiller Municipal.
- Ce que j'apprécie à Jussy ? La forêt, parce qu'il y a énormément de chemins qui peuvent être pratiqués à pied, à vélo, à cheval...c'est une fantastique aire de jeux pour tous !

### Philippe Othenin Girard

- La volonté de trouver l'harmonie entre les gens qui sont amenés à collaborer dans la pratique de musique en groupe -ainsi qu'une certaine facilité de rédaction que l'enseignement m'a inculqué- me servent dans ma fonction de Conseiller Municipal.
- Une grande envie de servir la collectivité, d'être au service des gens et du lieu que nous habitons m'ont incité à devenir Conseiller Municipal.
- Le plus beau coin de la Commune ? Chez moi car c'est le plus beau chez soi dont je puisse rêver !

### Myriam Rivollet

- -
- L'engagement et l'investissement
- Je n'ai pas de coin préféré. Chaque partie de notre commune se révèle au gré des saisons et apporte une nouvelle découverte de son paysage.

# Jussy

## P'tite cabane du tonnerre

Notre toute belle et formidable équipe qui entoure avec des sourires permanents nos précieuses têtes de petits anges !

Chaque année, les petits de 2 à 4,5 ans retrouvent avec plaisir leur jardin d'enfants favori, la p'tite Cabane, située sur le côté de l'Ecole des Beillans.

En 2016, les bambins ont été sensibilisés au thème « Connaissance des légumes ». Le sourire aux lèvres, Verena Chenevard et son équipe de choc Christine Chaillot, Flaviana Piagentini et Gaby Meier accueillent les enfants répartis en groupes d'âge afin que chacun puisse évoluer à son rythme.

Un franc succès avec un score de fréquentation de 4030 demies journées pour 2016-2017.

### Ecole de Jussy

110 élèves ont fréquenté l'école de notre village. L'effectif des enseignants est resté dans l'ensemble stable. Un seul départ est à signaler, celui de Madame Claire Dinichet (Enseignante chargée de soutien pédagogique).

Lors des promotions scolaires le traditionnel cortège a été emmené par la fanfare écossaise « Pipes and Drums of Geneva ». Le repas préparé par les Gymnosaures était composé d'un jambon à l'os, laqué au miel et arrosé au porto, fini à la broche, accompagné d'un gratin de pommes de terre et d'une salade verte. Les traditionnels desserts étaient confectionnés par l'Union des Paysannes et Femmes Rurales.



Nous disposons de 11,25 places. 9.87 places ont réellement été occupées par les enfants de notre commune durant l'année 2016.

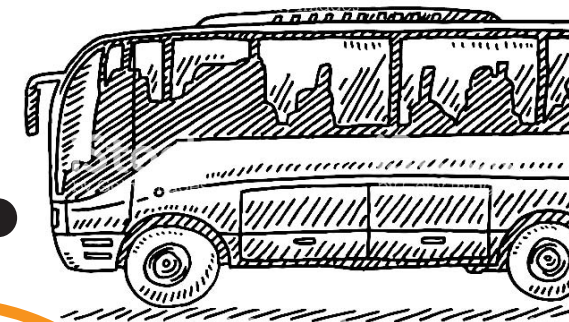
La crèche est installée au centre du village de Meinier dans des locaux qui favorisent les relations intergénérationnelles. Mme Hélène Berg, directrice, se plaît à relever dans son rapport de vie et d'activité de l'institution, la stabilité de son personnel et les excellentes relations qui se sont développées avec les parents.



personnel communal



# ça va faire du bruit ...



Ligne B

Ligne C

Longueurs moyennes (km) 13.104  
Temps de parcours (h.min.sec) 00.31.14  
Vitesse commerciale (km/h) 24.81  
Voyages 774'000  
Ensemble des km parcourus par les passagers 2'859'000  
km mis à disposition des clients 357'000  
Charges CHF 3'681'570.00  
Produit des transports CHF 774.555.00  
Taux de couverture des charges 23%



La fréquentation de la ligne est réjouissante après un mois d'exploitation.  
Les chiffres seront connus pour l'exercice 2017.

## Que du bonheur !

Michel Savary, ingénieur chez Trafitec Ingénieurs-conseils SA dresse un bilan positif des nouvelles zones

La mise en Zone 30 de Jussy en un seul périmètre comprenant non seulement le Village mais également les Hameaux les plus proches a constitué une « première » à Genève, justifiée par la constitution « d'un tout cohérent », simplifiant ainsi la signalisation et la perception de cette Zone.

L'objectif visé est aujourd'hui atteint dans les secteurs plus densément habités et tout particulièrement devant l'école : vitesse réduite, sécurité augmentée, bruit diminué.

Des mesures de vitesse avant / après la mise en service de la Zone 30 montrent :

- Des ralentissements substantiels sur les routes de Jussy, de Bellebouche, de Lullier, de l'ordre de -5 km/h à -10 km/h.
- Des ralentissements plus faibles à la route des Beillans.
- Le statu quo à la route du Château-l'Evêque.



# carnet de campagne

la vie en rose, c'est chou !

**Kyle Ciapala**, né le 7 mars  
**Marion Alma Stoky**, née le 12 mars  
**Ioan Nils Johan**, né le 8 août  
**Maroyn William Jacquemoud**, né le 29 août  
**Ethan Piagentini**, né le 10 septembre  
**Aaron Jean Reiner Trapp**, né le 7 décembre  
**Massimo Galileo Guarino**, né le 29 décembre



7 mariages en 2016 à Jussy



# cheveux blancs, idées roses

## le 90ème anniversaire de Mme Duvernay

C'est le 10 mars 2016, à l'EMS des Châtaigniers à Veyrier que Mme Henriette Duvernay a soufflé les 90 bougies de son gâteau d'anniversaire en présence de ses 2 filles et de M. le Maire.

Née à Setif en Algérie, elle est arrivée en Suisse avec ses parents, s'est mariée et est venue s'installer avec son mari à l'ancienne chapelle de Jussy.

Elle a marqué de son empreinte le groupe des paysannes avec son magnifique sourire et son caractère optimiste. C'était toujours un plaisir de faire un brin de causette avec elle lorsqu'elle se rendait à la boulangerie du village pour y lire le journal.



## Soirée des aînés

Placée sous le thème de Noël, la soirée des aînés s'est déroulée le 22 novembre 2016 à la salle des fêtes. Les 110 invités présents ont partagés le délicieux repas concocté par la brigade de bénévoles placée sous la conduite de M. Eric Grand. Au menu, Carpaccio du Lac, Sabayon de la Mer, Suprême de dinde et son jus accompagnée de petits légumes à l'italienne et d'un gratin de cardons, Buffet de fromages et Dessert.

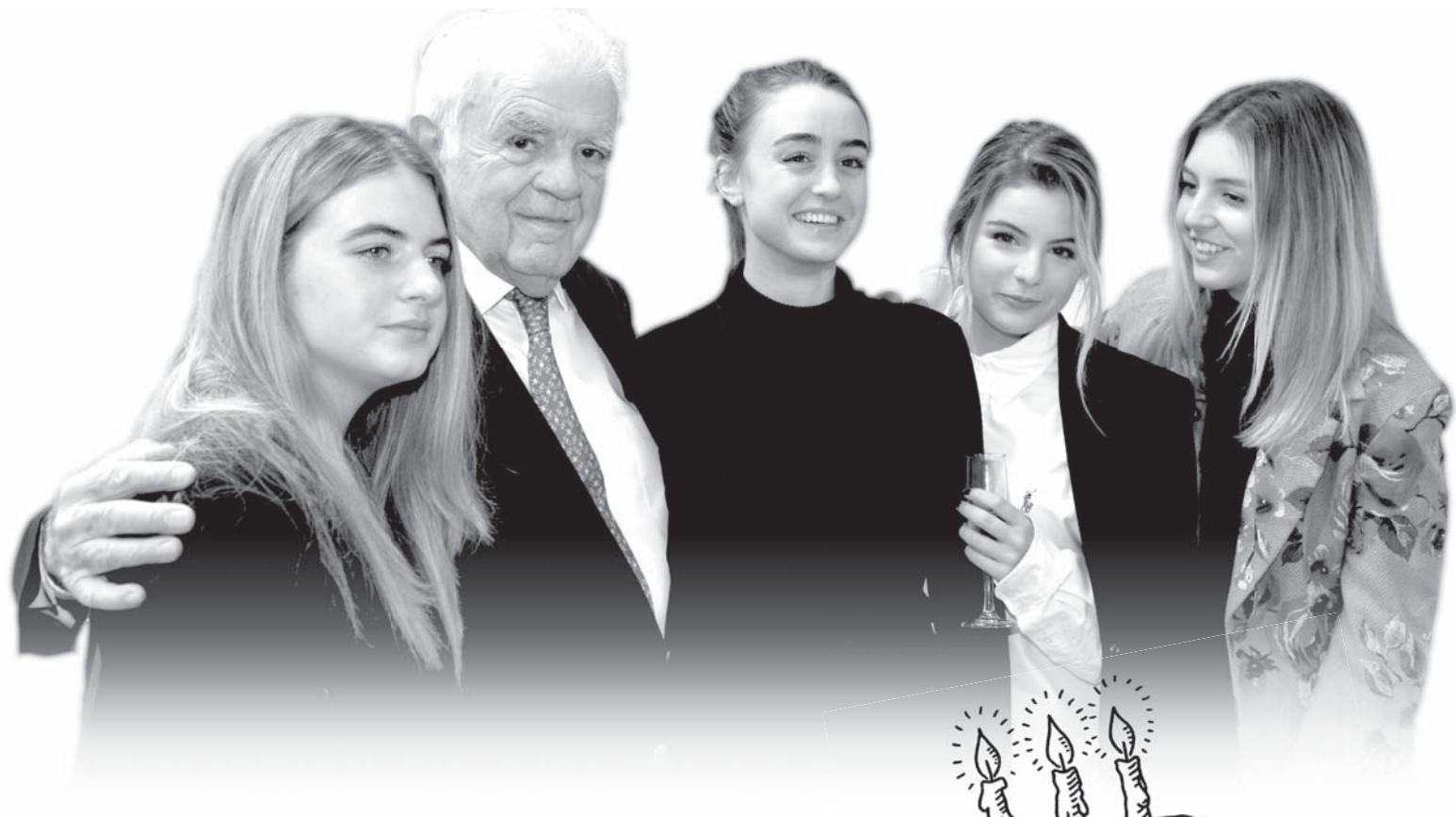
Le service à table était assuré par les membres du Conseil Municipal.

La traditionnelle sortie des aînés, avec pour thème « À cheval sur la Frontière ».



S'est déroulée le 25 mai 2016. Le matin, après un petit déjeuner et une visite de la Maison du Salève à Presilly (F) la joyeuse troupe forte de soixante participants a repris le car pour l'apéritif et le repas destination le magnifique cadre du Château des Bois à Satigny

Le très beau menu concocté par le traiteur de Châtelaine, arrosé avec les vins du domaine, a réjoui les papilles des convives comme celles des accompagnants  
L'après-midi a été consacré à la découverte en car du vignoble de la rive droite avec un arrêt à la maison du Terroir à Bernex pour une visite de la cave officielle du canton de Genève qui s'est terminée par une dégustation des vins de la République



## Joyeux anniversaire Jean-Pierre

Le 26 novembre 2016, **Monsieur Jean-Pierre Schild a fêté ses 90 ans** avec un jour d'avance à la salle communale de Jussy en présence de sa famille et des autorités communales qui l'ont entouré avec joie et bienveillance pour cette occasion toute particulière.



26 novembre 2016

## Ils nous ont quittés ....

Elisabeth Schenevey Bachetta

Jean-Marc Pierre Pucci

Madeleine Lauper

Liliane Wegmüller

Colette Cartier

Roger Pierre Humbel

Nathalie Gouiller

Rodolphe-Christophe De Planta

Annette Gros

Janine Charlotte Kälin

Janine Gisèle Perrier

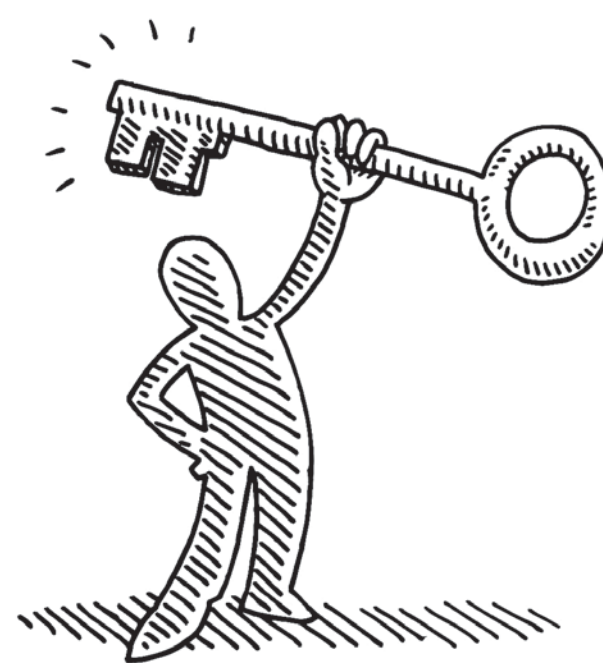
# cheveux fous Idées fluo

## Jobs d'été

Chaque année, les jusserands de 15 à 18 ans peuvent vivre une première expérience professionnelle offerte par la Mairie. L'occasion pour nos jeunes de s'initier en douceur aux réalités de la vie dans une ambiance quasi familiale.

**Le travail en équipe**, c'est bien pour une première expérience ! Avec Thomas et Cédric, nous avons effectués plusieurs travaux pour l'école et la Mairie, fait du nettoyage et de la peinture. L'ambiance était bonne mais il faisait très chaud. Grâce à ce job, j'ai pu m'offrir des vacances et partir découvrir des festivals à Berlin et en Autriche. **Auriane Micheli**

J'ai bien apprécié la bonne ambiance et j'ai rencontré d'autres jeunes. C'était ma première expérience dans la vie active et j'ai nettoyé des vitres, des sanitaires et des classes. Je suis prêt à refaire ce genre de job d'été. **Antoine Schweizer**



## Promotions civiques !

**18 bougies** Yann Badollet, Ludovic Bobilier, Adam Dahmani-Paris, Umulisa Gahiga, Michael Gomes da Silva, Axel Grand, Tobie Gumener, Gilles Koziol, Leyli Kursun, Claire Lacour, Bastien Lüthi, Sina Meier, Anne-Sophie Naz, Alessio Rapaglia, Grégoire Rizzi, Lucas Royer, Linda Shehu, Gabor Tagliabue, Camille Vignon.

10 mars 2016



### Ça tire ...

Dans le cadre de travaux réalisés entre le canton, les carabiniers et la commune de Jussy, **les installations du Stand de tir** ont été inaugurées le 10 mars 2016. Elles visaient à améliorer l'isolation phonique de ces dernières. Guillaume Tell n'a qu'à bien se tenir.

1er mai 2016

### Dans la tête d'un cochon

Que peut-il bien se passer dans la tête d'un cochon en lice pour **la fameuse course de la Vogue**. - élément constitutif de l'identité jusserande ? Demandez aux pompiers, toujours prompts à commenter ce grand évènement sportif, aux enfants surexcités par l'ambiance surréaliste, ou aux poètes qui sauront trouver les images de circonstance pour narrer ce moment de pure jouissance agricole.

3 juin 2016



18 mars 2016

### Un Croque aînés

Un Croque aînés a réuni plus de **35 participants**. L'auberge de la Couronne retentissait de voix joyeuses. Un bon moment de convivialité dans une institution du village.

### Changement de capitaine

Changement de capitaine après 10 ans de fidélité et de dévouement à la Compagnie 33 des Sapeurs-Pompiers de Jussy, le capitaine Dario Tollardo a remis son commandement à son successeur le **Premier-Lieutenant Marc Rivollet**.

L'occasion pour les autorités communales de témoigner leur reconnaissance à ces cadres animés d'un esprit de corps unanimement reconnu et apprécié.



Le Cap Tollardo lors de sa prise de Commandement en 2006

### Démission au 30 juin 2016

Le Cap Desiderio Tollardo a remis son commandement après 10 années passées à la tête de la Compagnie. Les autorités communales ont tenu à le remercier chaleureusement pour son engagement et son dévouement exemplaires témoignés à notre communauté villageoise.

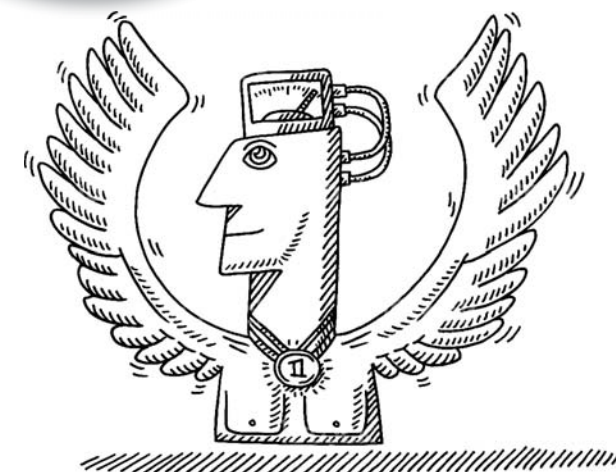
Démission au 21 septembre 2016 du sapeur Celso Rivera.

### Bilan général du Cap Marc Rivollet sur la marche de sa Compagnie en 2016

- Compagnie exemplaire et efficace
- Discussions ouvertes avec le SIS
- Rapprochement avec les compagnies de Meinier et de Gy
- Seul Jussy possède une équipe GRIMP qui peut intervenir sur Gy et Meinier à la demande

Nominations au 1er juillet 2016  
 le Plt Marc Rivollet a été nommé au grade de Capitaine  
 le Cpl Killian Morel a été nommé au grade de Lieutenant

Ancienneté :  
 Appointé Yves Liechti 25 ans  
 Capitaine Marc Rivollet 15 ans  
 Caporal Christophe Chenevard 15 ans  
 Lieutenant Killian Morel 10 ans  
 Un bel exemple de fidélité à la Compagnie.



### Nos pompiers en chiffres

Total des interventions sur la commune pour l'année 2016 : 29 dont 5 par le SIS  
 Nombre de services commandés en 2016 : 70  
 Nombre d'heures commandées : 1971

### Effectif de la Compagnie :

- 1 commandant
- 2 lieutenants
- 1 sergent-major (caporal)
- 1 fourrier (caporal)
- 4 sous-officiers
- 1 appointé
- 16 sapeurs

# une année à jussy

1 août 2016

## Notre fête nationale

La journée qui marque notre fête nationale a débuté avec la traditionnelle marche populaire qui avait pour thème « **Lullier pour la Nature et l'Environnement** ».

Le premier Août ce sont les femmes qui en parlent le mieux ! Lors de la partie officielle, la lecture du Pacte a été faite par Mesdemoiselles Mélina Gros et Anastasia Kotchoubey. Le discours officiel quant à lui a été tenu par Madame **Lisa Mazzone**, la plus jeune députée élue au Conseil National. Pour couronner le tout, un grand bal a clos les festivités.

Au menu. Pot-au-feu froid accompagné de pommes de terre et salade, servi par les sapeurs -pompiers de la Commune en très grande forme. Le pot-au-feu ? Ce sont les pompiers qui le maîtrisent le mieux.

18 novembre 2016

## Salon des Automnales

22 aînés de la Commune ont participé à l'initiative de Paexpo- à une visite du Salon des Automnales.

14 décembre 2016

## Première femme maire à Jussy

Madame Anne -Françoise Morel est élue tacitement maire la Commune de Jussy. Elle est la première femme à accéder à cette fonction dans le village.

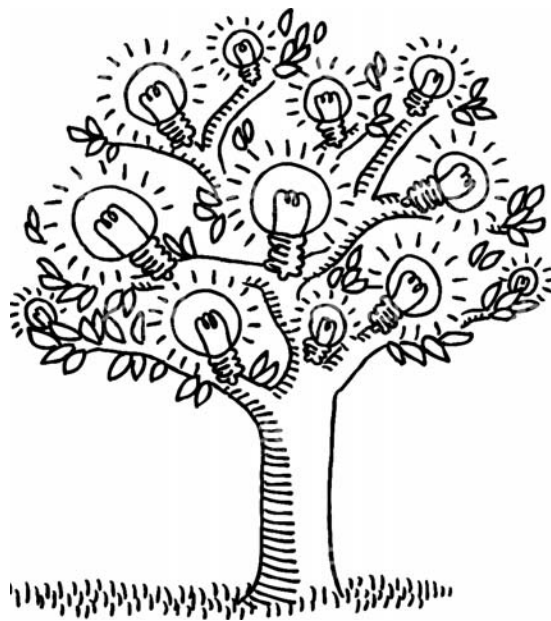


# Jussy



Le premier Août ce sont les femmes qui en parlent le mieux ! Lors de la partie officielle, la lecture du Pacte a été faite par Mesdemoiselles Mélina Gros et Anastasia Kotchoubey. Le discours officiel quant à lui a été tenu par Madame Lisa Mazzone, la plus jeune députée élue au Conseil National.





## Plein succès pour Lullier

Grand succès une fois encore pour les Portes Ouvertes du centre de Formation Professionnelle nature et environnement de Lullier (CFPNE) qui ont eu lieu le 24 septembre 2016.

Les visiteurs ont pu découvrir les multiples métiers de cette école prestigieuse avec laquelle notre commune entretient des rapports complices et chaleureux et tout particulièrement avec son directeur Gilles Miserez.

Nos sociétés locales bénéficient de dons et de coup de mains du Centre, toujours très actif, qui organise régulièrement des échanges avec d'autres écoles professionnelles.

022 546 67 10 et [www.edu.ge.ch/cfpne/](http://www.edu.ge.ch/cfpne/)

# Centre de Lullier

Entre Jussy et le Centre de Lullier, la complicité est de mise. On pourrait presque parler d'une histoire d'amitié, matinée d'amour. Coup de chapeau au centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier qui entretient avec notre Commune des liens très étroits.



# Amour total

# Coup d'œil !



## Tous en scène !

Dernière-née parmi les sociétés locale la troupe Open Scènes- avec sa dynamique présidente Madame Catherine Magnin- réunit neuf amateurs assidus et enthousiastes. Ils sont banquiers, coach sportifs, policiers, créatifs, enseignants, unis par une passion et un rêve communs : le théâtre.

Les comédiens amateurs de la troupe de théâtre Open Scènes se réunissent une fois par semaine, durant presque toute l'année. Ils donnent de leur temps et de leur être pour monter une pièce, jouer des rôles, créer décors et costumes et même poncer, décoller ou suer quand il le faut. A chaque répétition, ils arrivent toujours avec mille et un délices : bouteilles de vin, tartes ou gâteaux fait maison, l'ambiance ? Au beau fixe. Les cinq représentations de « Promotion randonnée » une course de montagne haute en couleurs et en rebondissements ont été hautement appréciées.

Vous avez des velléités théâtrales, ou simplement envie de passer un bon moment ? La troupe cherche de nouveaux acteurs. N'hésitez pas à intégrer la joyeuse équipe. Plus on est de fous, plus on rit !

079 213 54 13 ou [open.scenes@hotmail.com](mailto:open.scenes@hotmail.com)

APEJ Association des parents d'élèves de Jussy

[www.apejussy.ch](http://www.apejussy.ch)

Chorale mixte de l'Echo des Champs

[www.echodeschamps.ch](http://www.echodeschamps.ch)

Les Concerts de Jussy

[www.lesconcertsdejussy.ch](http://www.lesconcertsdejussy.ch)

Jussy Modèle Club

[www.jussymodeleclub.ch](http://www.jussymodeleclub.ch)

Arc Club

[www.arc-club-jussy.ch](http://www.arc-club-jussy.ch)

Société de Gymnastique de Jussy, Tennis

[www.gymjussy.ch](http://www.gymjussy.ch)

Société des Carabiniers

[www.carabiniers.ch](http://www.carabiniers.ch)

Jeunesse de Jussy

[www.jussy.ch/fr/viesociale](http://www.jussy.ch/fr/viesociale)

Ball Trap

[www.jussy.ch/fr/viesociale](http://www.jussy.ch/fr/viesociale)

Open Scenes

[www.openscenes.ch](http://www.openscenes.ch)

## Coup de chapeau !

Un grand bravo aux bénévoles qui s'occupent de l'entretien du Chambotton.

Sous la houlette de Georges Ravenel, 10 personnes sympathiques- deux fois par an prêtent bénévolement leur cœur et leurs bras pour l'entretien du « fleuve » jusserand - le Chambotton - qui traverse la Commune. Leur mission ? Couper les arbres qui tombent, ramasser les déchets, couper les herbes envahissantes. La journée débute toujours par un café croissants-sandwich au local de Voirie, ponctuée par un repas dans un restaurant du village.

Sauf avis de tsunami, les participants répondent toujours présents.





# il était une fois, et il est une foi

## Eglise Protestante de Genève

### Paroisse de Jussy – Gy – Meinier – Presinge Puplinge (Arve et Lac)

La traditionnelle fête de la Paroisse s'est déroulée les 5 et 6 novembre 2016 à la salle des fêtes de Jussy.

Chacun a pu apprécier le délicieux repas du dimanche et partager un bon moment de convivialité lors de ces journées placées sous le signe de l'amitié. Les stands traditionnels ont permis à chacun de trouver son bonheur dans des bouquins et des jeux en tous genres, des tricots ou à la brochante.

#### Renseignement utiles sur la Paroisse

Secrétariat : Madame Evelyne Schaerer  
4, chemin de la Laiterie  
1254 Jussy  
tél: 022 759 14 88  
fax: 022 759 14 43  
evelyne.schaerer@protestant.ch



#### Pour la réservation des locaux paroissiaux

Madame Rosa Cunha  
4 chemin de la Laiterie – 1254 Jussy  
tél: 022 759 15 65

#### Salle de paroisse

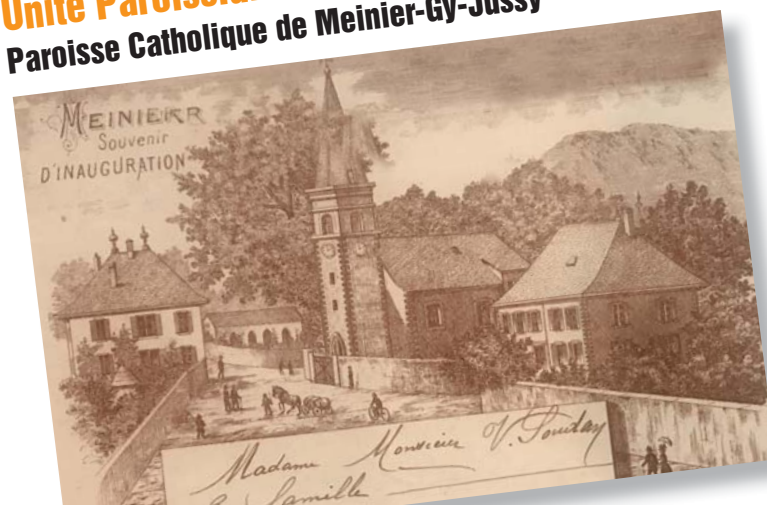
4, chemin de la Laiterie – 1254 Jussy  
Capacité: 60 personnes maximum  
Accès transport public: Bus C – arrêt Jussy-Place

#### Temple de Jussy

315, route de Jussy – 1254 Jussy  
Capacité: 180 places assises –  
Dispose de 2 rangées de 15 bancs  
Accès transport public: Bus C – arrêt Jussy-Place



## Unité Paroissiale Arve et Lac Paroisse Catholique de Meinier-Gy-Jussy



Curé modérateur :  
**Mgr Slawomir Kawecki**  
Paroisses Choulex, Vandoeuvres,  
Collonge-Bellerive, Corsier-Anières,  
Hermance.  
Route d'Hermance 113  
1245 Collonge-Bellerive  
T. 022. 752 18 82  
slawomir.kawecki@cath-ge.ch



Prêtre auxiliaire :  
**Père Ernest Janczyk**  
Paroisses de  
Meinier-Gy-Jussy,  
Vésenaz, Presinge et Puplinge  
Route de Gy 36  
1252 Meinier  
T. 022 752 14 30  
ernest.janczyk@gmail.com

Prêtre auxiliaire :  
**Père Claude Bonaiti**  
Chemin de Grange Canal 27 B  
1223 Cologny  
T. 022 707 40 56  
clbonaiti@gmail.com

Concierge :  
**Madame Rositsa  
Shaytanova**  
Route de Gy 36  
1252 Meinier  
Tel. 076 775 56 60

**SECRETARIAT**  
Route de l'Eglise 11  
1246 Corsier  
Ouvert du mardi au vendredi  
de 9h à 12h  
Tél. : 022 751 12 90  
up.arve-lac@cath-ge.ch

# le compte est bon ...

## Bilan au 31 décembre (en CHF)

2016 2015

### actif



|                          |                      |                      |
|--------------------------|----------------------|----------------------|
| patrimoine financier     |                      |                      |
| disponibilités           | 1'815'471.68         | 348'477.00           |
| avoirs                   | 3'882'591.07         | 4'278'612.87         |
| placements               | 4'333'561.00         | 4'333'561.00         |
|                          | 10'031'623.75        | 8'960'650.87         |
| patrimoine administratif |                      |                      |
| investissements          | 5'576'575.11         | 6'164'601.86         |
| prêts, participations    | 4'567'795.00         | 4'567'795.00         |
|                          | 10'144'370.11        | 10'732'396.86        |
| <b>total de l'actif</b>  | <b>20'175'993.86</b> | <b>19'693'047.73</b> |

### passif

|  |                      |                      |
|--|----------------------|----------------------|
| engagements                                  |                      |                      |
| engagements courants                         | 245'746.58           | 419'534.77           |
| dettes à moyen et long termes                | 448'849.95           | 486'694.45           |
| engagements envers des entités particulières | 61'500.00            | 68'952.45            |
| provisions                                   | 3'090'688.50         | 3'080'155.85         |
| engagements envers les financements spéciaux | 289'578.05           | 335'675.35           |
|  | 4'136'363.08         | 4'391'012.87         |
| Fortune nette                                | 16'039'630.78        | 15'302'034.86        |
| <b>total du passif</b>                       | <b>20'175'993.86</b> | <b>19'693'047.73</b> |

### hors bilan

|                                  |              |               |
|----------------------------------|--------------|---------------|
| cautionnement en faveur de tiers | 3'195'000.00 | 17'832'500.00 |
| engagement conditionnel          | 800'000.00   | 800'000.00    |

## Compte de fonctionnement de l'exercice (en CHF)

Budget Réalisé Réalisé  
2016 2016 2015

### Revenus

|   |                  |                     |                     |
|---|------------------|---------------------|---------------------|
| administration générale                         | 185'600          | 257'656.50          | 285'615.55          |
| sécurité publique                               | 6'700            | 23'974.10           | 18'273.95           |
| enseignement et formation                       | 30'100           | 42'605.00           | 42'700.00           |
| culture et loisirs                              | 300              | 35'518.00           | 113'601.40          |
| prévoyance sociale                              | 80'000           | 87'895.00           | 81'960.00           |
| trafic  | 100              | 10'554.45           | 15'617.15           |
|   | 3'200            | 87'860.10           | 84'804.96           |
| protection et aménagement<br>de l'environnement |                  |                     |                     |
| finances et impôts                              | 4'392'180        | 4'744'622.59        | 3'846'920.68        |
| <b>Total des revenus</b>                        | <b>4'698'180</b> | <b>5'290'685.74</b> | <b>4'489'493.69</b> |

### Charges

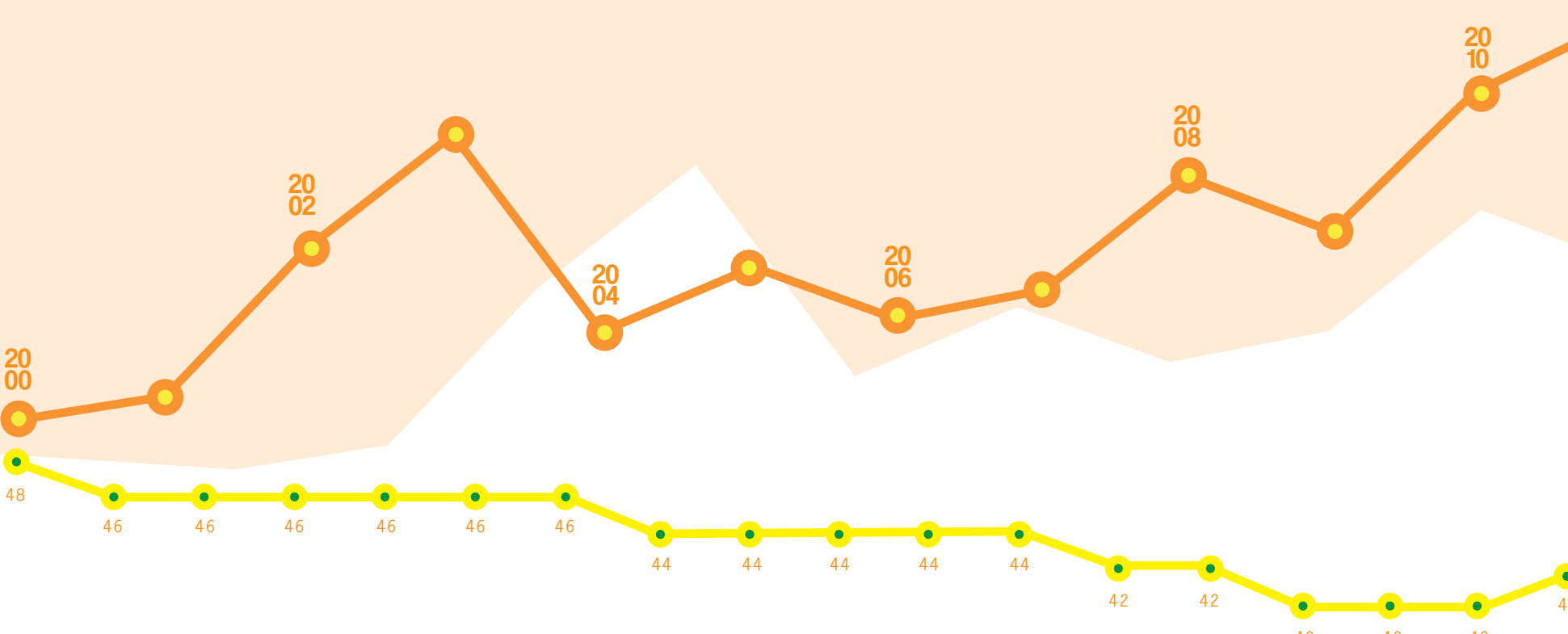
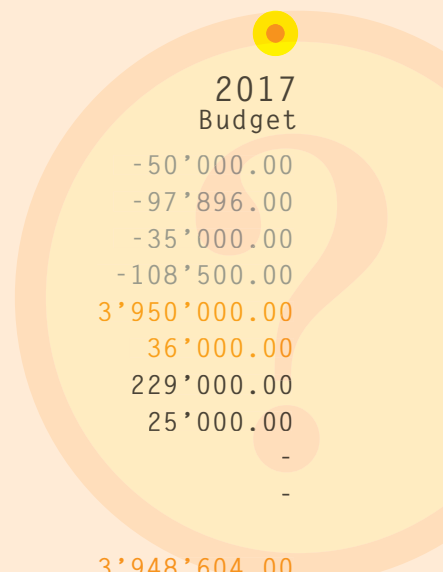
|   |                  |                     |                     |
|---|------------------|---------------------|---------------------|
| administration générale                         | 1'892'450        | 1'850'463.67        | 2'062'985.48        |
| sécurité publique                               | 279'700          | 263'019.98          | 170'522.70          |
| enseignement et formation                       | 359'050          | 292'871.51          | 266'544.36          |
| culture et loisirs                              | 195'000          | 170'263.72          | 295'258.00          |
| prévoyance sociale                              | 567'800          | 524'363.96          | 509'912.65          |
| trafic  | 521'500          | 594'311.33          | 369'640.95          |
|   | 490'950          | 412'683.43          | 514'912.50          |
| protection et aménagement<br>de l'environnement |                  |                     |                     |
| finances et impôts                              | 387'800          | 445'112.22          | 263'477.98          |
| <b>Total des charges</b>                        | <b>4'694'250</b> | <b>4'553'089.82</b> | <b>4'453'254.62</b> |

|                      |       |            |           |
|----------------------|-------|------------|-----------|
| excédent des revenus | 3'930 | 737'595.92 | 36'239.07 |
|----------------------|-------|------------|-----------|

# Evolution dès 1999 (en CHF)

|                                 | 2000                | 2001                | 2002                | 2003                | 2004                | 2005                | 2006                | 2007                | 2008                |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| pertes sur débiteurs            | -66'962.60          | -651'932.05         | -1'388'227.11       | 1'238'736.15        | -164'608.55         | -360'416.05         | 373'363.95          | -283'026.10         | -274'517.86         |
| nouvelle péréquation financière |                     |                     |                     |                     |                     |                     |                     |                     |                     |
| compensation comm. française    | -22'297.00          | -27'498.79          | -37'220.18          | -22'941.04          | -23'136.83          | -31'129.01          | -51'640.54          | -45'840.56          | -68'165.51          |
| frais de perception             | -66'866.35          | -68'785.33          | -107'078.83         | -138'041.05         | -72'462.70          | -103'507.65         | -125'530.48         | -154'058.02         | -186'494.27         |
| impôt personnes physiques       | 2'340'929.40        | 2'928'026.97        | 4'829'868.55        | 3'401'637.39        | 2'920'596.74        | 3'941'967.24        | 2'706'957.35        | 3'493'690.85        | 4'513'164.45        |
| impôt personnes morales         | -186'879.40         | 47'366.77           | 45'355.88           | 28'396.56           | 55'715.75           | 47'626.65           | 46'101.79           | 22'533.65           | 25'027.75           |
| fonds péréquation               | 124'141.00          | 162'473.22          | 157'117.70          | 133'469.58          | 115'755.82          | 105'874.76          | 155'167.27          | 200'605.45          | 235'526.07          |
| taxe professionnelle            | 16'671.40           | 31'364.45           | 29'181.65           | 22'390.10           | 24'260.00           | 28'980.00           | 25'961.80           | 21'580.00           | 19'140.00           |
| acte de défaut de bien          | 1'074.54            | 1'172.30            | 1'446.01            | 2'484.72            | 1'662.34            | 1'711.62            | 3'515.91            | 9'330.91            | 3'454.17            |
| impôts/bénéfice aliénation      | 8'480.80            | 86'157.05           | 97'025.05           | -3'109.70           | 39'426.75           | 19'402.20           | -                   | -                   | -                   |
| <b>total</b>                    | <b>2'150'291.79</b> | <b>2'310'345.59</b> | <b>3'627'468.72</b> | <b>4'663'022.71</b> | <b>2'899'213.32</b> | <b>3'455'514.76</b> | <b>3'035'903.05</b> | <b>3'266'823.18</b> | <b>4'267'134.80</b> |

|                                 | 2009                | 2010                | 2011                | 2012                | 2013                | 2014                | 2015                | 2016                | 2017<br>Budget      |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| pertes sur débiteurs            | -743'725.35         | -561'065.30         | -11'451.10          | -812'756.65         | -5'011.10           | -149'072.00         | -123'373.25         | -110'611.00         | -50'000.00          |
| nouvelle péréquation financière |                     |                     |                     |                     |                     |                     |                     |                     |                     |
| compensation comm. française    | -67'889.76          | -64'152.02          | -34'143.03          | -34'711.33          | -33'244.96          | -41'771.05          | -33'709.51          | -41'010.00          | -97'896.00          |
| frais de perception             | -205'303.44         | -151'429.57         | -158'511.06         | -143'158.11         | -120'753.50         | -106'706.53         | -130'353.23         | -135'785.00         | -35'000.00          |
| impôt personnes physiques       | 4'588'006.55        | 5'741'102.48        | 5'854'853.13        | 5'449'781.46        | 4'378'745.05        | 3'646'555.00        | 3'328'847.26        | 4'318'699.00        | -108'500.00         |
| impôt personnes morales         | 25'641.54           | 50'430.37           | 38'345.08           | 19'334.48           | 54'691.58           | 49'170.00           | 119'505.33          | -3'705.00           | 3'950'000.00        |
| fonds péréquation               | 181'990.00          | 182'370.00          | 162'841.00          | 134'519.00          | 154'025.00          | 131'553.00          | 157'878.00          | 177'790.00          | 36'000.00           |
| taxe professionnelle            | 26'120.00           | 28'290.00           | 25'720.00           | 20'340.00           | 27'240.00           | 33'660.00           | 28'436.00           | 21'536.00           | 229'000.00          |
| acte de défaut de bien          | 2'421.17            | 2'768.88            | 3'102.52            | 4'883.95            | 3'784.93            | 4'870.00            | 6'735.34            | -                   | 25'000.00           |
| impôts/bénéfice aliénation      | -                   | -                   | -                   | -                   | -                   | -                   | -                   | -                   | -                   |
| <b>total</b>                    | <b>3'807'260.71</b> | <b>5'023'420.84</b> | <b>5'643'001.54</b> | <b>4'211'649.80</b> | <b>4'032'894.00</b> | <b>3'259'082.42</b> | <b>3'197'914.94</b> | <b>4'120'550.00</b> | <b>3'948'604.00</b> |



coup de projecteur sur le poste impôts

notre centime additionnel



# le meilleur pour la fin !

**Une équipe qui va de l'avant**

## Nos points d'actions pour 2017 et 2018

Garder une âme villageoise

Conserver le tissu social en matière de commerce local à l'usage des Jusserands

Affiner et affirmer l'image du poumon vert de la région en affirmant haut et fort notre attachement à l'accueil de jeunes durant les vacances d'été, notamment dans le centre aéré de Clair Vivre, lieu de villégiature, de détente et d'accueil.

Améliorer la gestion des déchets

Améliorer la liaison internet pour l'ensemble du village et des hameaux

Enterrer les services généraux sur la route de Monniaz pour des raisons de sécurité et d'amélioration de la qualité de vie des habitants de ce hameau

Assurer le développement harmonieux des hameaux de Sionnet et Monniaz sans porter atteinte à l'agriculture

Mairie de Jussy

Route de Jussy 312 \_ 1254 Jussy \_ [info@jussy.ch](mailto:info@jussy.ch) \_ [www.jussy.ch](http://www.jussy.ch)



Imprimé sur un papier certifié FSC – Forest Stewardship Council – label environnemental, qui assure une gestion exemplaire des forêts et l'usage responsable des ressources forestières

conception & réalisation graphique, atelier point virgule et impression, atelier kurz sa

**vous avez  
aimé ?**